L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 84, rue Chartres.
Journal quotidien.........$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine, $10 }

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN 19 DECEMBRE 1839.

☞C'est aujourd'hui à midi que doit avoir lieu l'adjudication des Bancs de l'Eglise St. Louis.

LA PRESIDENCE.

Nos lecteurs ont pu voir par notre correspondance de Harrisburg, publiée dans l'Abeille d'hier, que le choix de la convention sera probablement porté sur le général William Henry Harrison, de l'Ohio. Quoique comme hommes nous ayons pu être désappointés d'un pareil résultat, comme whigs, soutenant avant tout nos principes, nous nous conformerons aux voeux de notre parti, et nous éviterons de semer la dissention dans les rangs de l'opposition qui n'a besoin que d'être unie pour triompher de ses adversaires. Il n'est personne aux Etats-Unis qui ne porte à l'honorable sénateur du Kentucky, une amitié plus vraie, une estime plus profonde que les éditeurs de l'Abeille, personne n'aurait reçu avec plus de transport la nouvelle de sa nomination, personne n'aurait éprouvé une joie plus vive si le choix de nos concitoyens était tombé sur M. Henry Clay. Mais avant l'amitié passe l'amour de la patrie, avant les droits d'un homme, ceux du pays: quelque soit le candidat du parti, nos principes, notre position restent les mêmes: notre but n'a point changé, nous avons les mêmes abus à réprimer, les mêmes ennemis à combattre, le même avenir à espérer.

Celle là est une cause sans espoir, dont les partisans abandonnent les principes pour les hommes; et en soutenant le général Harrison, s'il est le candidat de la convention, nous ferons pour notre pays tout ce qu'il est en droit d'espérer de nous. Le général Harrison est whig, sa probité n'a jamais été mise en doute; sur le champ de bataille et dans l'arène politique il a prouvé qu'il est à la fois homme de guerre et politique habile. Il a rendu des services signalés au Sud, pourquoi alors ne le soutiendrions nous pas? Devons nous sacrifier la prospérité, l'avenir de notre pays, à une amitié personnelle? Non—non—Que la convention dise Harrison, et nous répétons Harrison:—Nous n'aimons pas moins Cesar, mais nous aimons Rome davantage.

FOIRE AU PROFIT DES ORPHELINES.

La foire au profit des Orphelines s'est ouverte hier soir dans les salles de l'hôtel St. Louis avec un éclat remarquable. Tout le monde a répondu à l'appel de la bienfaisance; tout le monde est accouru à cette bonne oeuvre avec un empressement qu'on n'aurait pas mis au plaisir le plus attrayant. La foule était si compacte qu'à peine pouvait-on pénétrer jusqu'à l'exposition, et que nous serions fort embarassés pour donner une idée des mille objets qui ornent les différens comptoirs. Nous dirons seulement qu'à travers les triples rangs d'acheteurs et d'acheteuses qui nous empêchaient d'approcher, nous avons aperçu de fort jolis étalages auxquels des marchandes fort avenantes et fort gracieuses donnaient plus de prix encore. La première soirée qui leur est consacrée, aura certainement été fructueuse pour les orphelines, et les dames-patronesses doivent se féliciter de leur succès. Pour aller aussi, cette soirée doit être belle: elle est le juste prix de leur ingénieuse bienfaisance.

TROISIEME MUNICIPALITE.

Il y a eu depuis quelques jours d'importantes mutations dans le conseil de la troisième municipalité.

M. John L. Lewis a été élu dans le premier district en remplacement de M. B. Beauregard, démissionnaire; M. S. B. Relf a été élu dans le deuxième district en remplacement de M. Culbertson, démissionnaire; et M. A. Viavant a été élu dans le troisième district, en remplacement de M. J. Kitshaw aussi démissionnaire.

Le quatrième numéro du journal de la société médicale de la Nouvelle Orléans vient de paraître: il est exclusivement consacré à l'examen de la fièvre jaune et particulièrement à l'examen des caractères que cette épidémie a montrés cette année.

INCENDIE.

La petite ville de Yazoo a été détruite en partie dans un incendie qui a eu lieu dans la matinée du 8. Le feu s'est declaré d'abord à Washington et n'a été arrêté qu'à la banque des Planteurs. Les deux principaux ilets, des deux côtés de la rue Jefferson ont été entièrement détruits. Le magasin de M. H. R. Randolph, la maison du major Maynard, celle de Mr. J. O. Hunter, le major de Mr. W. D. Seah, la maison de Mr. Casey, celle de Mr. Edward Kemball, le magasin de MM Hoff et Wright, la maison occupée par Mr. Parish, celle occupée par MM. Jennings Merritt et Co; l'office des docteurs Barber et Barnet, celui de Mr. G. D. Gelle, la poste, le magasin de groceries de MM. Hunter et Hell, les maisons ou magasins de MM. Vance et Andrews, N. Royster, et le batiment occupé par le Union printing sont devenus la proie des flammes. La banque commerciale et la Planter's Bank ont couru un grand, mais elles ont été sauvées. On ne sait pas encore quel est le montant des pertes éprouvées dans ce désastreux incendie.

HAVANE.

Nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 7 décembre. Les chemins de fer paraissent depuis quelque temps absorber l'attention publique.

D'après un tableau statisque inséré dans le Diaro de la Havana du 5 du courant, le nombre des batimens entrés dans le port de la Havane pendant le mois de novembre s'élève à 131 comme suit:

Espagnols	43
Américains du Nord (Etats-Unis)	64
Anglais	8
Français	7
Portugais	4
Hollandais	3
Bremois	1
Hambourgeois	1
	131

Le nombre des passagers arrivés à la Havane pendant le mois de novembre s'élevait à 647, dont 240 Espagnols; 165 citoyens des Etats-Unis; 26 français; 66 américains du Lac; et 130 des Canaries et d'autres pays.

On lit dans le Cincinnati Gazette Les journaux de St. Louis disent qu'une demande sera faite à la législature de l'Etat de l'Illinois, pour incorporer une compagnie à l'effet de construire un pont sur le Missisipi à St Louis. L'on estime le coût d'un pont suspendu en fil de fer à $600,000.

Le steamer North St. Louis a heurté un chicot à 6 milles environ au dessus de Jefferson et a sombré dans 10 pieds d'eau. On le dit entièrement perdu. Sa cargaison consistait en cordes; il était assuré pour $110,

NOUVELLES D'EUROPE.

Il est moins facile qu'on ne pense de déterminer quel est le caractère réel des nouvelles reçues par le Liverpool. Certains journaux les ont données comme bonnes et quelques autres comme mauvaises, suivant le point de vue où ils se sont placés pour examiner les affaires. Ce qu'on doit faire en pareil cas pour arriver à une conclusion à peu près rationelle, c'est d'examiner les faits avec attention et de n'admettre de commentaires qu'avec une extrême réserve.

Donc en remontant à l'examen des faits, nous voyons que le marché monétaire de Londres n'avait pas éprouvé de variation bien sensible depuis le départ du British Queen, quoique la Banque d'Angleterre parût moins gênée dans ses mouvemens. Et cela se conçoit aisément car les importations de grains rendues indispensables par les mauvaises récoltes des céréales dans le Royaume Uni, devaient affecter péniblement et pendant longtemps le marché monétaire; et d'un autre coté les exportations de produits manufacturés ont éprouvé une réduction notable, ce qui ne peut manquer de réagir sur le crédit et par suite sur l'aisance du marché monétaire.

Ces causes doivent donc influer sur les manufacturiers et par contre coup sur la vente des cotons bruts Comme on voit il serait difficile de trouver là les élémens d'une amélioration quelconque, loin de là. Mais il y a eu des spéculations considérables faites sur les cotons, et ces spéculations ont eu pour résultat de donner plus de tenue aux prix et même de les faire un peu monter: voilà sur quoi se sont fondés ceux qui ont représenté les nouvelles comme bonnes.

L'influence que ces nouvelles ont produite sur notre marché n'est pas grande; mais elle tend, jusqu'à présent du moins, à entraver les transactions. Les détenteurs ont haussé leurs prétentions et affirment que les nouvelles sont favorables; tandis que les acheteurs ne veulent pas payer plus cher qu'auparavant Il est difficile de concilier ces prétentions opposées aussi ne doit on pas s'attendre à voir les affaires reprendre quelque activité jusqu'à ce que les nouvelles soient plus uniformément appréciées.

THEATRE D'ORLEANS.

Anne de Boulen, Opéra en 3 actes, musique de Donizetti.
2ème Représentation.

Bien que l'assistance ne fut pas aussi nombreuse qu'on aurait pu l'espérer, la seconde représentation d'Anne de Boulen a confirmé le succès de la pièce et le triomphe de Mlle Calvé, et nous sommes bien aises de constater ces deux faits dont l'un au moins a été contesté dans un journal qui nous accuse d'être trop favorable à l'administration. Comme si c'était prendre le parti d'une administration que de dire franchement et simplement ce qui se passe entre le public et les acteurs! Nous n'avons rien fait autre chose jusqu'à ce jour. La bienveillance dont nous nous sommes fait une loi parce que nous la croyons nécessaire, n'enchaînera jamais notre franchise, et nous ne craindrons jamais de dire notre pensée avec une indépendance, que nous avons la fatuité de croire aussi grande au moins que celle de nos accusateurs.

Nous avons encore écouté mardi soir Anne de Boulen avec l'attention que nous donnons à toutes les oeuvres qui ont un peu de valeur, et nous nous sommes confirmé dans l'opinion que nous avait laissée une première audition. Oui, la musique d'Anne de Boulen nous semble dépourvue d'originalité et de puissance, dépourvue de cette verve à laquelle nous ont habitué Rossini et quelques uns de nos compositeurs français; elle abonde en réminiscences, nous l'avons déjà dit, et ces réminiscences doivent être bien frappantes pour toutes les oreilles un peu familiarisées avec les opéras italiens, puisque nous, profane, nous n'avons pas grand'peine à marquer des phrases tout entières dont nous indiquerions l'origine. Mais à côté de ces défauts nous sommes obligé de reconnaître l'élégance de certains chants qui se développent et ondulent avec la grâce particulière à [illegible] parfois même de l'énergie. Ces qualités, auxquelles nous rendons pleine justice, nous expliquent la faveur avec laquelle Anne de Boulen a été reçue ici. Nous signalerons surtout au premier acte un duo entre Henry VIII et Jeanne Seymours qui renferme un passage d'une mélodie pleine de richesse et d'éclat; au second, un morceau d'ensemble d'un dessin ferme et élégant; au troisième, une cavatine chantée par Percy, le duo entre Anne de Boulen et Jeanne Seymours enfin quelques parties de la dernière scène.

Pourquoi du reste chercher dans l'oeuvre même la cause du succès, quand il serait si facile et si juste peut être de l'attribuer au talent réel, au zèle remarquable déployé par les artistes de notre théâtre. Mlle Calvé, on le sait, s'est élevée dans le rôle d'Anne de Boulen à une grande hauteur; d'un bout à l'autre elle a été belle et dramatique; et son chant a été presque toujours au niveau de son jeu; c'est là le plus grand éloge qu'on puisse lui donner selon nous. Malheureusement la voix de Mlle Calvé n'a peut être pas toute la puissance et l'étendue nécessaire pour rendre ce chant si largement développé et si onduleux; cette voix ne répond pas toujours non plus à l'énergie qui anime notre Prima-Donna; et l'on éprouve une sorte d'inquiétude aux efforts qu'elle est obligée de faire pour réussir certaines difficultés qui sont évidemment hors de ses moyens. Aussi quelle satisfaction lorsqu'elle revient à des motifs où on la sent plus à son aise, où elle peut faire briller sans crainte toutes les précieuses qualités qu'elle doit à la nature et à une admirable méthode! Par bonheur les passages de ce genre sont assez nombreux, et l'on distinguera surtout la cavatine du premier acte que Mlle Calvé dit avec un sentiment parfait, et la seconde partie du duo avec Jeanne Seymours dans le troisième; la sensibilité pénétrante, la douceur profonde qu'elle imprime à ses gracieuses modulations, produisent un effet d'autant plus vif qu'elles contrastent admirablement avec l'ardeur et l'énergie qui l'animent dans toute la première partie de ce duo. En somme, Anne de Boulen restera l'un des plus beaux rôles de Mlle. Calvé, et nous le citerons souvent pour prouver que notre cantatrice favorite est aussi une actrice remarquable.

S'il est impossible d'accorder un semblable éloge à Heyman, il y a une justice à lui rendre, c'est que jamais peut-être il ne s'est montré chanteur aussi habile. Il a phrasé cette musique à laquelle son répertoire n'a pas dû l'habituer, avec une fermeté, une sûreté sans égale; et si quelques ornemens dont l'exécution n'était pas irréprochable, ne fussent venus gâter un peu, pour nous du moins, ce chant plein de goût et de largeur, nous aurions pour lui des applaudissemens sans réserve.

Mme Bamberger a eu plusieurs bons momens dans Jeanne Seymour. Dans le duo du premier acte avec Welsh, dans celui du troisième avec Mlle. Calvé, elle a mis de l'entraînement et de la sensibilité; et les belles notes élevées qu'elle possède, ont donné à ces deux morceaux, au premier surtout, un éclat véritable. Il est malheureux que Mme Bamberger ne sache pas poser sa voix avec plus d'assurance. Elle a toujours l'air d'une femme fortement émue ou qui s'est essoufflée à courir.

Welsh, nous n'avons pas besoin de le répéter, est un Henry VIII fort convenable; il joue, assez bien quoiqu'il prodigue trop les gestes, et il chante avec une intelligence qui supplée à la puissance qui lui manque. Parlerons-nous de Mme Neveu? En vérité nous n'en avons guère envie; car nous avons trouvé la romance du Page et son grand morceau fort médiocres. Ne serait-ce pas un peu la faute de l'exécutante? Nous avons pris depuis mardi la résolution de ne plus écouter Mme Neveu que dans le Vaudeville; là au moins elle est dans le milieu qui lui convient, et elle peut plaire.

Pour terminer cette revue rapide de la manière dont Anne de Boulen a été exécutée, conseillons aux seigneurs de la Cour d'Henry VIII de faire tous leurs efforts pour chanter aussi juste que les dames de la suite d'Anne de Boulen; et alors le choeur d'ouverture, qui a la prétention d'être original, sera supportable; et cette recommandation a quelque valeur, car rien n'est plus important que de bien ouvrir une scène.

Malgré les quelques observations que nous avons hazardées, l'ensemble d'Anne de Boulen est aussi satisfaisant que possible: que nos artistes en soignent de plus en plus l'exécution, et l'opéra de Donizetti leur vaudra plus d'une soirée de triomphe. P. A.

ACCIDENT.

Un jeune homme, dont on ignore le nom, ci-devant mousse à bord du navire Ambassador est tombé du haut du mât du navire Tremont, en descendant la rivière et est mort sur le champ.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE,

Paris, 19 Novembre 1839.

Monsieur,

Je croyais n'avoir plus rien à vous dire à propos des disputes entre le sucre colonial et le sucre indigène avant la session prochaine; et cependant voici qu'un exploit d'huissier remet la question à l'ordre du jour. Ce sont MM. Dejeau et compagnie, fabricants de sucre à Pontoise, qui signifient au directeur des contributions indirectes l'offre de lui payer 3 francs 30 centimes par 100 kilog. de sucre, au lieu de quinze francs qu'ils doivent aux termes de la loi de 1837.

MM. Dejeau considèrent en effet comme un ensemble de dispositions indivisibles, les lois qui établissent des impôts sur les sucres de provenance indigène ou coloniale. Dégréver celui-ci; c'est grêver d'autant celui-là, et comme l'ordonnance de dégrèvement leur parait illégale, ils prétendent que le système d'impôt est inconstitutionellement détruit, et que la loi de 1837 cesse d'être obligatoire, de sorte qu'ils compensent par une diminution d'impôt qu'a portée cette loi, la diminution des charges auxquelles est soumis le sucre de cannes. Si ce procès a des suites, j'aurai soin de vous en annoncer l'issue.

Refuser l'impôt par exploit d'huissier, c'est en vérité irréprochable, et l'on a rien à dire; c'est à la justice à décider, mais fabriquer de la poudre, confectionner des cartouches, des bombes et d'autres instruments de mort pour les faire éclater un beau jour dans la rue, voilà qui est moins bien et qu'on ne saurait excuser aussi: la police a dernièrement saisi douze ou quinze personnes qui se livraient en secret à ces passe-temps illégaux; il ne faut pas vous étonner, Monsieur, si une arrestation de ce genre qui donne ordinairement lieu à des accusations de complots, de conspirations, de tentative de renversement du gouvernement du roi, n'est pas chez nous un grand retentissement; l'habitude que nous en avons, nous y fait attacher fort peu d'importance. Ce n'est pas que je sois de ceux qui pensent que la police imagine ces complots, aux approches des sessions et que celui-ci est destiné à effrayer la chambre qui doit se réunir le 23 du mois prochain. J'avoue que c'est toujours à cette époque que la découverte a lieu, hazard ou fait exprès, cela n'implique pas l'invention du complot, et prouverait tout au plus que la police choisit son temps pour découvrir; mais il est incontestable que nous sommes encore souterrainement travaillés par des sociétés secrètes qui ne renoncent pas à leurs tentatives maladroites autant que coupables, et qui veulent toujours renverser à coup de fusils un gouvernement qu'elles n'aiment pas. Cela est incontestable, mais il est également évident que ces sociétés ne sont plus dangereuses, car l'opinion publique leur est contraire, et les hommes sages parmi ceux qui partagent leurs opinions et leurs espérances, les désavouent hautement. Aussi ce nouveau complot des poudres passera inaperçu comme les autres. C'est tout au plus si on en a parlé pendant un jour.

On attribue l'ouverture tardive de la session au désir qu'avait le ministère d'annoncer dans le discours de la couronne l'issue heureuse des affaires d'Orient et d'Espagne. Cette raison ne me parait pas heureusement trouvée car en supposant que les négociations marchassent aussi vite qu'elles ont été lentement jusqu'ici, il n'est guère probable que nous en voyions la fin avec celle de l'année,

Je vous disais, Monsieur, dans ma dernière lettre, que la politique de la France en prenant de la fermeté et en se déterminant à soutenir le seul parti que depuis longtemps elle eût dû embrasser, déciderait enfin la question d'Orient: tout semble en effet justifier cette pensée; une lettre de M. Vaghorn nous apprenait dernièrement l'importance que le gouvernement anglais doit attacher au libre passage de ses dépêches par l'isthme de Suez, maintenant surtout que la politique envahissante, appuyée par ses armes, bouleverse l'Inde, et renverse ou édifie les trônes au gré de ses intérêts marchands. Il est bien certain que des démonstrations hostiles du cabinet de Saint James vis-à-vis du Pacha fermeraient immédiatement l'Egypte à ces communications, et il jouerait gros jeu à tenter ce coup funeste. D'un autre côté les émeutes chartistes de Newport, bien qu'elles aient été facilement appaisées et qu'on puisse s'étonner d'avoir vu tant d'hommes fuir devant si peu de baïonnettes, doivent préoccuper à un haut degré les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne. Enfin le mercure de Franconi, bien informé sans doute, comme le sont tous les journaux de l'Allemagne soumis à la censure, annonçait que grâce à M. de Metternich, les affaires d'Orient se termineraient d'une manière pacifique et que la Russie désormais isolée ne saurait plus obtenir aucune sympathie pour sa cause. Cependant plus nouvellement on a fait courir le bruit d'une coalition entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, d'où résulterait l'adoption, par ces puissances, d'une politique contraire à celle de notre cabinet. Je ne vous répondrais pas, tant s'en faut, de cette nouvelle, mais si elle était vraie, elle compliquerait singulièrement les affaires; toutefois cela ne fait pas changer ma conviction sur l'influence de la France dans le débat. Vous voyez que nous flottons toujours dans le doute le plus absolu. En Egypte et en Turquie on attend la solution de l'Occident; en France, on demande des nouvelles à l'Orient et ces nouvelles n'apprennent rien; ainsi l'on disait il y a peu de jours et pour la centième fois qu'Ibrahim s'était avancé jusqu'à Césarée; on n'en a rien cru et, il faut le dire, ce bruit ne méritait aucune confiance, mais quelques jours après, on apprenait que Méhémet avait ordonné à son fils de reprendre les positions qu'il occupait avant la bataille de Nézib. Cette retraite conseillée par la France avait pour double but de contenir la Syrie dans laquelle des rébellions s'élèvent à ce qu'il parait de tous côtés et de disposer favorablement les puissances médiatrices. Cela est-il vrai?

En Espagne les faits marchent vite et se pressent sans résultat. L'orageuse discussion de l'adresse qui pouvait être évitée par une conduite franche et décisive du gouvernement, soit qu'il se reconstituât dans le sens de la majorité, soit qu'il en appellât au corps électoral, cette discussion a dû suivre son cours, car la démission de deux ministres que des titulaires nouveaux ne remplaçaient pas ne pouvait satisfaire personne. Le ministère a enfin été battu et battu paravement, on peut le dire. Une contestation très vive sur la question de savoir si MM. Zea Bermudez et Marliani, le premier manifestement opposé à la constitution de 1837 qu'il n'avait pas juré, avaient été chargés d'une mission auprès des cours du Nord, dans dans le but de leur faire reconnaître le gouvernement d'Isabelle. M. Perez de Castro, président du conseil, a nié d'abord, puis se réfugiant dans de malheureuses équivoques, a avoué une mission officieuse mais non officielle; si bien que l'adresse a été adoptée avec l'expression de blâme que le cabinet repoussait. Désormais ce cabinet en face de cette chambre était impossible; aussi une ordonnance de prorogation renvoie la session au 20 novembre, mais avant d'en entendre la lecture, la chambre des députés adopta, à la presqu'unanimité, cette déclaration qu'aux termes de la constitution du royaume, aucun impôt ne peut être exigé, s'il n'a été voté par les chambres. Si vous ajoutez à cela la démission du général Alaix que l'on attribue au mauvais état de sa santé et aussi au peu de sympathie qu'a pour lui Espartero, et son remplacement par le général Nawarro, vous aurez un tableau fidèle des événements politiques de l'Espagne depuis quelques jours.

Voilà bien du bruit, monsieur, et cependant on n'a pas fait un pas, tout est dans le même état; l'ordonnance de prorogation n'a-t-elle suivie d'une dissolution dont le cabinet n'a pas voulu prendre la responsabilité? Certes, c'est là le desir de la reine, mais la majorité du pays qui est derrière la majorité de la chambre s'agite et le refus d'impôt est imminent. Vous savez que sans argent les gouvernemens ne peuvent rien faire, il faudrait donc appeler la chambre après le délai de la prorogation expiré. Mais si la chambre revient, on ne peut être qu'avec un ministère composé des membres qui ont indisposé la nation et la formation d'un cabinet modéré, c'est-à-dire que la réalisation des voeux de la reine et d'Espartero sont choses impossibles. Voilà les questions que l'on se pose, monsieur, mais on attend les faits et on n'ose pas prévoir.

On parle aussi d'un accomodement diplomatique des affaires d'Espagne et de Portugal par la médiation de l'Autriche et des Bourbons de Naples. Les conditions de cette transaction seraient la reconnaissance de Don Carlos et de Don Miguel comme infants d'Espagne et de Portugal. Le mariage du fils ainé de Don Carlos avec Isabelle. La substitution de l'Estato réal et de la constitution de Don Pedro aux constitutions actuelles de ces deux pays et d'autres de même force. Je ne puis croire, pour mon compte, à une révolution de cette espèce pour laquelle le mot de trahison ne serait pas un mot trop dur et la nouvelle me semble au moins bien hazardée; elle peut être l'expression de certains désirs, mais elle ne saurait passer dans le domaine des faits accomplis.

Du théâtre de la guerre, il n'y a aucune nouvelle intéressante. Espartero marche avec sa prudence ordinaire contre Cabrera; or, plutôt que l'épée, à la main, offrant à chaque désertion une prime particulière proportionnée au grade du fuyard, à son bagage au nombre des hommes qu'il livre avec lui, en donnant à cette guerre je ne sais quel aspect de marché qu'aucune lutte civile ne me semble avoir dans l'histoire des peuples. Bientôt cependant les deux ennemis devront se rencontrer, et l'on dit même que dans un mouvement en avant les troupes d'Espartero ont eu à souffrir, Est-ce là une fausse alerte? est-ce le bruit avant coureur d'une défaite? je suis obligé de vous laisser dans cette incertitude.

Enfin Monsieur, il parait certain que le comte d'Espagne a été déposé du commandement des troupes Carlistes. Des récits différents courent à ce propos. D'après les uns, il a été arrêté et désarmé dans le sein de la junte à la présidence de laquelle il avait été appelé; d'après les autres il a fui devant les cris de mort que proféraient les troupes passées en revue par lui; quoiqu'il en soit, il a été remplacé par le général Sagarra qui, à ce qu'il parait, est disposé à la paix Ainsi le parti Carliste se désorganise de tous côtés et les cruautés de Cabrera sont impuissantes pour le rappeller à son ancienne énergie. A. R.

P. S. On annonce aujourd'hui même la conclusion d'un traité entre la Porte et le Pacha d'Egypte sur les bases adoptées par le cabinet de France; c'est-à-dire la possession héréditaire de l'Egypte et de la Syrie pour Méhémet, et l'investiture viagère du gouvernement de l'île de Candie pour un de ses fils. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée.

Monsieur l'Editeur,

Malgré notre propos, bien arrêté, de laisser au public éclairé de décider lequel de nous, l'Espagnol, l'Ami de la vérité ou l'Avocat avait raison sur l'affaire du châtiment infligé différemment, aux deux esclaves, l'un de Mr. Dubuc, l'autre de l'Espagnol Reuvira, par le même délit ou la même infraction aux ordonnances, puisque nous insistons toujours que cette infraction entre dans l'acception générale de délit, quoi qu'on dise, dans le communiqué qui a apparu au Louisianais du mardi 17 du courant, sans nom, sans aucun renseignement, comme on y hazarde des expressions aussi banales que malicieuses, et d'une application si acerbe, quoique obscure et poignante, il nous faut exiger quelques éclaircissements que l'honneur demande: Nous avons lieu d'espérer que le public, selon les rapports qu'on nous a faits, (même des avocats) partagera notre conviction sur le fait principal, et sur les définitions des mots: heureusement que les deux articles de l'Ami de la Vérité et de l'Avocat n'ont pas détruit le fond du fait, et si réfuter s'appèle d'en tergiverser les circonstances sans preuves; alors, que le public en décide, ainsi que du ton avec lequel nous avons avoué de nous avoir trompé sur le mot délit, quand nous insistons toujours dans l'idée que nous l'avons fixé conformément aux dictionnaires; mais nous avons voulu respecter, au moins par la forme, les subtilités du maître en jurisprudence: il faut entendre politesse: La vérité instruit l'honnête homme; elle offense celui qui ne l'est pas: L'assertion est aussi vague, qu'il serait difficile en faire l'application, qui peut convenir également à l'Ami de la vérité, dont le titre peut apparaître une ironie à l'Avocat, dont nous respectons le titre, quand même, et à tout le monde qui écrit et qui pense, qui agit et qui impose. Le proverbe qu'on y mêle, a tout un trait si acérien, que nous le passerons comme non avenu. On dit dans le communiqué, ce que l'avocat a dit: "qu'il fallait appliquer la loi à chacun, selon ses oeuvres; traiter avec égard les bons citoyens, les gens honnêtes, laborieux et industrieux qui respectent les lois, et avec sévérité ceux qui se font un jeu de les enfreindre: appliquez les lois avec plus ou moins de rigueur en raison de la plus ou moins grande tendance des contrevenants à les enfreindre:" Voici l'espèce de péroraison du communiqué en question; et qui dit tout cela? personne ne souscrit l'article: à qui avons-nous à répondre? à personne: Y a-t-il dans le communiqué de ces vérités dont l'application soit naturelle, claire, d'un intérêt commun et qu'il n'importe pas la langue qui les prononce, la plume qui les débite? Quels sont ici les contrevenants aux ordonnances? Sont-ce les esclaves, ou bien les maîtres? Si ce sont les esclaves, tout ce plaidoyer est en pure perte: si ce sont les maîtres, comme responsables, il faut d'abord prouver la condition, la position sociale de chacun, les précédents qui induisent à croire relativement la tendance à enfreindre la loi, et enfin la raison explicite de soustraire le titre de bon citoyen, d'honnête homme, laborieux, industrieux, respectant la loi à un des maîtres, puisque les esclaves ne sont pas citoyens: Nous laisserons de côté le droit délicat d'arbitrage sur des réputations personnelles; mais l'auteur des articles signés Un Espagnol est disposé à déclarer son nom, et si un homme avec un état, une industrie, avec des propriétés, payant ses taxes, obéissant les lois, remplissant les charges de citoyen, par devoir, par reconnaissance au pays qu'il a adopté, si cet homme donc peut mériter l'application des épithètes qu'on a l'air de lancer au hazard, que le public en décide après: L'Ami de la vérité et l'Avocat peuvent aussi sceller de même les assertions qu'ils avancent, les traits qu'ils jettent, et le public en décidera. Nous regrettons cordialement que la clarté d'idée, le choix de pensées manquent dans notre article, selon l'avis du communiqué, puisque sans contredit ce manque, est la cause de n'avoir pas entendu le fond et les raisonnements de notre contestation sur le fait, c'est-à-dire de notre réfutation aux suppositions gratuites, dont on a lui brodé; quant à la décence d'expression, nous nous ventons d'être polis et décents et nous appelons aux lecteurs sur la clarté, choix et décence des articles: dans le nôtre du 16, dans l'Abeille, se sont glissées, entre autres, trois erreurs d'imprimerie assez remarquables, et qui auront fourni l'idée du manque de clarté. Dans la troisième colonne du journal, ligne 6me du 2d. paragraphe: pour contenir au lieu de: pour soutenir:—dans la 18me dit:—et d'application: au lieu de: et dont l'application, et dans la 34me dit: les magistrats sont impayables: au lieu de dire, les magistrats sont impeccables.

Nonobstant cela, nous n'envions pas aux auteurs des articles l'Ami de la vérité et l'Avocat, et leurs adhérents, ni leur clarté, ni leur décence, ni leur choix de cause, ni leur position sociale.

UN ESPAGNOL.

☞Nous sommes priés d'appeler l'attention du public à la grande vente de livres qui aura lieu jeudi, vendredi et samedi, à 6 1-2 heures du soir, au no 34 rue St. Charles, par le ministère de MM. Beard & Kendig.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Beard et Kendig, à midi, à la Bourse de la Cité—1 esclave.

Par les mêmes, au même lieu et à la même heure—1 esclave.

Par les mêmes, au même lieu, et à la même heure—6 esclaves.

Par R. B. Sykes, au No. 51, rue des Magasins—Hardes.

Par Guinault et Delassus, à midi, à la Bourse de la Cité—Propriétés.

Nous sommes autorisés à annoncer, que M. J. F Barthelemy est candidat pour alderman du troisième district de la Troisième municipalité.
10 déc VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,
Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.
Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère, 2de et 3ème MUNICIPALITES.

PRIX-COURANT DE LA HAVANE, Samedi, 7 Déc 1839.

PROVISIONS.		$	rx	$	rx	REMARQUES
Beurre legère et forte	cou	3		3	2	
Haricots blancs	bar	7		8		
Boeuf No 1 & 2 Prime et Mess	bar	14		15		
N York & Boston	ar			16		
Fumé	gl.	12		13		
Beurre américain jaune	qtl	16		18		
d'Europe	do	20		22		
Chandelles moulées	do	17		19		
Blanc de Baleine	do	46		54		
Fromage américain	do	14		18		
Allemand	do	18		21		
Morue 50 liv.	bott	2	2	2	4	
En boucaud	qtl	3	4	4	1	
Mais en grain	bar	4		5		
Farine de Philadelphie et Balt.	do					
N Orleans	do	17				
Jambons d'Europe	gl.	20		22		
Américains de l'est	qtl	12		16		
N-Orléans	do	12		16		
Macquereaux No 3	do	5	4	6		
Huile française	ar	3	4	4	2	
Espagnole	bar	1	4	1	6	
Porc en saumure de l'est et ouest	bar	16		26		
N Orleans	do	16		26		
Désossé	do	24		25		
Do en boites						
Porter de Londres	dou	3	4			
Pommes de terre	bar			3	4	
Raisins de Malaga	boit	1	4	1	6	
Riz	qtl	1	7	2		
Savon Castile	do	10	4	11	4	
Jaune	qtl	8	4	9		
Tabac du Kentucky en bouc.	do	8	4	9	4	
Thé gunpowder	liv		6			
Vermicelle de Cadix et Genoa	qtl	8	4	10	4	
ESPRITS & VINS.						
Cognac	gal	1		1	3	
Genièvre de Hollande	dou	1	7	2		
d'Allemagne	do	1	7	2	2	
Dito Dutch en pipes	gal		3½		3½	
Eau-de-vie Espagnole blanc	pipe	[illegible]		31	4	
Teneriffe en damejeannes	dame	3	1			
Vin de Bordeaux	bar	6		22		
en bouteilles	do	2	4	3		
Marseille	br	18				
Vin de Catalogue	pipe	25		26		
Champagne	dou	5		8		
EXPORTATIONS.						
Aguardiente ou tafia	pipe	35				
Cochenille en depot	liv	2				
Café 1re qualité	qtl	8				
2me et 3me do	do	8				
Triage	do	3				
Miel		3½				
Indigo en depot	liv		11			
Bois de teintures, Campèche	ton	1	2			
Melasse par barillets	5 gal					
Sucre assorti blanc / brun	ar	6	10	8	12	
blanc seul		6		7		
brun seul		6		8		
jaune		6		8		
Cigares		12				
Tabac des îles sous le vent		12		20		
Cire blanche	ar	16		20		
jaune		7		8		
Salsepareille de Hond en dépôt	qtl	18		20		

CHANGES.

Sur Londres ... 12 @ 13 prime.
Sur les Etats-Unis ... 1 @ 1½ prime
Nouvelle Orléans ... pair @ 1 prime
Espagne ... 8 @ 9 prime
Paris ... pair.

FRET

Baltique ... £3 10@3 15
Hambourg & Breme ... £3 5@3 10
Grande Bretagne ... £ @
Cowes et un marché ... £ @
France ... 80f p ton.
Méditerranée.
Pour les E. Unis, $0½ par boite de sucre; $1 par livre de café; $3 par boucaud de mélasse.

☞Le brick LAURENT & FANNY, capitaine Serreau, arrivant de Marseille, est maintenant en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires de la cargaison sont priés de prendre leur permis, sont priés de le faire de suite et de venir recevoir leurs marchandises.
19d—3 J. VATINEL & PORTZ, 87 Maine.

☞Les Consignataires par le navire Talma, venant de Bordeaux, sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée vis-à-vis la rue Hôpital.
19déc A. CAPDEVIELLE & Co.

☞Les consignataires du navire OCONEE, de N. York, sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises, sur la levée.
19 déc STETSON & AVERY, 86, Gravier

LES consignataires des marchandises marquées [E] V et [N] par le navire Oconee de New York, sont priés de se faire connaître au commis sur la Levée. STETSON & AVERY, 86 Gravier. 19d

TRAITES sur New-York de 5 à 60 jours de vue do sur Paris, à 60 do
A vendre par LARUE & PREVOST,
19 déc—3 6, Royale.

DERNIERES DATES.

New-York	dec 3	Liverpool	nov 1
Boston	dec 3	Londres	nov 2
Philadelphie	dec 4	Havre	nov 12
Washington	dec 4	Paris	nov 12
Baltimore	dec 4	Bordeaux	oct 10
Charleston	dec 7	Madrid	a 34
Vera-Cruz	oct 27	Cadix	avr 19
Tampico	oct 29	Havan	dec 7
Mexico	oct 15	Houston	no 22

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Potomac, Berry, Liverpool, L H Gale
Michigan, Sturges, do L H Gale
Mohawk, Sampson, Marseilles, do
St. Mary, Foster, New York, P Laidlaw
Louisa, Osborn, Liverpool, Stetson & Avery
Barque Mary, Mysick, Baltimore, Bedford & Beck
Goël. Marion, Davy, Mobile, E A Bridge
Alcope, Eldridge, Philadelphie, Bedford & Beck

ARRIVES.

Bateau de remorque Pilot, Clark, des Passes, ayant mis en mer les navires Frankfort et John Holland—il a amené dans le port les navires Oconee et Eliza Ann et la goël. Elizabeth. Laissé la passe N. E. le 16 du courant, à 2 heures du matin. Aucuns batimens en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Navire Oconee, Knight, en 19 jours de New York, à Stetson & Avery.

Navire Eliza Ann, Barber, de la Mobile, sur lest, au capitaine.

Goël. Elizabeth, Bouney, en 8 jours de la Havane, à J. B. Field.

Steamer Lady of Lyons, Frisbee, de Pittsburg—chargé de produits.

Steamer P. Miller, Hunter, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Baton Rouge, Sellick, de Port Hudson, avec du coton, etc.

Steamer Sultana, Pease, de Vicksburg, avec du coton, etc.

Steamer Cumanche, Hinkle, de Natchez, avec du coton, &c.

Steamer Glancus, Atchison, de St. Louis, chargé de produits.

MEMORANDA.

Le steamer Glancus a quitté St. Louis le 8, et l'embouchure Ohio le 11 courant, rapporte qu'il n'y avait que 6 pieds d'eau dans l'Ohio et baissait; 3 pieds d'eau dans la rivière Ohio et baissait; le temps très froid

Le steamer Cumanche a toué en ville le navire Tremont, Gray, de Natchez pour Liverpool, avec un chargement de coton.

PORT DE LA HAVANE.

14 dec—Arrivés—Habanero, Sansat, de la N. O; Cora, Schneider, do.

5 dec—Industria, Marristang, N. Orléans.

6 dec—Expédiés—Leocadia, Labad, Havre; Arago, Beaupeil, do.

Batimens en charge pour ce port—Elizabeth Jhain, N. O; Baltimore, Davis, do; Water Wich, Dupeyre, do.

☞Le journal Le Breton de Nantes, consacre un article à ceux des citoyens qui ont pris part à la dernière exposition des produits de l'industrie à Paris, que nous croyons devoir reproduire ici en partie, en raison de nos relations de commerce avec ce Port.

"La ville laborieuse de Nantes a été convenablement "représentée par ses industriels à l'exposition des "produits de l'industrie française."

"En outre des médailles de bronze qui ont été distribuées avec justice à diverses de ses utiles manufactures; deux médailles d'argent du plus beau module, ont été méritées par Mr. A. Babanneau, propriétaire de Forges et de Fonderies, et par Mr. F. Bertrand, fabricant de Conserves alimentaires, dont la raison sociale est aujourd'hui F. Bertrand Philippe et Canaud.

"Ces deux établissement des plus importants de notre ville, se recommandent depuis longtems, par la bonne qualité de leur fabrication qu'ils ne cessent d'améliorer. Chacun d'eux a acquis une place supérieure dans son industrie, et s'est appliqué à la maintenir et à l'élever encore en lui faisant faire constamment des progrès nouveaux."

"Aussi voient-ils leurs efforts récompensés par les encouragemens honorables et successifs du gouvernement, qui leur avait déjà décerné une médaille en 1834, et par la préférence que les acheteurs s'empressent d'accorder à leurs productions."
17 déc—3

JE soussigné, Hermogene Cantrelle, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.
Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 16,100.
Nouvelle Orléans, 16 décembre, 1839.
19 déc (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, Lucien Hermann, Notaire Public certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 18 décembre, 1839.
19 déc LUCIEN HERMANN Not. Pub.

Les Institutions suivantes, savoir:
LA BANQUE DES CITOYENS,
LA BANQUE DE L'UNION,
LA BANQUE DU CANAL.
RECEVRONT des dépôts spéciaux de la somme de cent piastres ou plus, lesquels dépôts doivent rester au crédit du dépositeur, qui recevra des banques susnommées un certificat sur lequel les soussignés délivreront des billets de la Grande Loterie des biens-fonds:
☞L'Arcade de Banks,
L'Hôtel de Bishop, &c. &c.
SCHMIDT & HAMILTON,
Sous le Verandah, opposé à la Librairie de Mrs. E. Johns & Co. 11 déc—4t

☞Le navire TAMANEND est en déchargement vis-à-vis la 3ème municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leur permis et de venir recevoir leurs marchandises. WILLIAM PREHN,
18d 56, Douane.

☞Le navire GLOBE, capitaine Oliver de Liverpool est maintenant en déchargement, vis-à-vis la Presse à coton. Les consignataires sont priés de prendre leur permis, et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
18 déc S. & J. P. WHITNEY,

☞Le navire PERUVIAN, capt. Smith, de Liverpool est en déchargement vis à vis le poteau no 5, de la troisième municipalité Les consignataires sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
18d S. & J.P. WHITNEY. 73 Camp.

☞G. BEDFORD & BECK ont transporté leur domicile au No. 24, rue de la Douane, entre Chartres et Levée. 16 déc

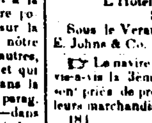

JEUNE GARDE A CHEVAL—La compagnie montera à cheval dimanche 22 du courant, à 10 heures du matin et se réunira place St Antoine équipement et armachement complet.
Par ordre du Capitaine.
CONST. BACON,
19 déc Maréchal des logis chef, par intérim.

GUARDIA DI JACKSON.
LA compagnia si riunira domenica prossima 22 corrente alle ore di mattina alla piazza cungo, per assistere quindi alla rivista d'ispezione ordinata dal comandante della Legione.
Tutti i membri sono pregati di trovarsi questa sera 19 cor: nel solito luogo delle assemblee per cosa di massima importanza.
Per ordine superiore,
Il Sargente maggiore,
19 déc—3 A. FERRARI.

CAZADORES VOLANTES DEL ESTADO.
La compañia tomará las armas el domingo 22 del corriente a las 8 1-2 en punto de la mañana para celebrar el aniversario del 23 diciembre -uniforme completo y pantalon de paño. Se recomienda la mayor asistencia—la reunion sera en el parage acostumbrado.
De orden del capitan,
19d Fco. SOLER, sargento 1o.

COMPAGNIE DU GAZ ET DE BANQUE.
Nelle Orléans, 19 déc. 1839.
CETTE institution sera fermée le 25 du courant, le 1er et 8 janvier 1840. Les paiemens échéant ces jours là devront être faits les jeudis précédens.
18 d J. W. HOUSTON, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.
Nelle. Orléans, 19 décembre 1839.
CETTE institution sera fermée le 25 du courant, le 1er et le 8 de Janvier 1840. Les billets et notes dûs ces jours là seront payables les jours d'avant
JOHN NICHOLSON,
18 dec Caissier.

BANQUE DES AMELIORATION.
Nouvelle-Orléans, ce 18 Déc 1839.
CETTE Institution sera fermée le 25 décembre courant, le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets dûs ces jours là, devront être payés la veille.
19 déc L. BERNARD, caissier.

LECONS DE PIANO FORTE.
M. JOSE M. RUFINO, de retour en cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se propose de continuer à donner des leçons de piano forté; les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance le trouveront à sa demeure rue St. Philippe No 14 entre Condé et Levée.
19 déc

LA societe existante entre S. Heath & Co. ayant été dissoute par la mort de S. Heath, le soussigné continura les mêmes affaires, à son compte au même bureau et sous le même nom.
18d ROBERT HEATH, 95 Camp

ACADEMIE DE DESSIN
MR. D. CANOVA, de retour en ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se propose d'ouvrir un cours de dessin, à partir du 16 décembre, au no. 80, rue Royale, entre Conti et Bienville. Une longue expérience, une méthode courte et facile et les heureux résultats obtenus pendant trois années de résidence au collège Jefferson, lui font espérer que tous ceux qui désirent s'instruire dans cette branche d'agrément et d'éducation n'hésiteront pas à lui accorder leur confiance.
Arrangemens des classes:
Lundi, Mercredi et vendredi de 6 à 8 heures du soir.
Mardi, jeudi et samedi, de 1 à 3 heures après-midi.
Conditions—$5 par mois, payables d'avance; papier, crayons, &c. payés séparément.
REFERENCES:
MM. A. B. Roman, Gouverneur,
P. Soulé,
Dr. Ingals, président du collège Jefferson,
Charles Genois, maire,
W. DeBuys, Major général,
J. B. Plauché, général. 19 déc

VENTE en détail à TRENTE POUR CENT au dessous du cours.
Chapeaux de soie pour hommes de 1re qualité à $3 50. S'adresser à
ADOLPHE PLUCHE,
Enc. Conti et Royale, en face la Banque de la Louisiane. 19 d—3

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçu de Marseille par le Brick Laurent et Tanny et maintenant en débarquement: 150 paniers huile d'olive de la marque, Icard, en bouteilles blanches et noirs de 24 onces, 50 caisses vin muscat de la marque, Feuille, 40 caisses salaisons assorties de la marque, Delestang.
18d BOUTIN GALLY & Co. 79 Toulouse

CHEVAUX VOLES.—$30 DE RECOMPENSE.
IL a été volé lundi dernier dans une plaine appartenant à l'Ecurie située à l'encoignure des rues d'Enghien et Amour,
UN CHEVAL NOIR, de belle encolure, ayant les deux pieds de derrière blancs, et une petite tache blanche sur la joue droite.
ET UN CHEVAL ROUGE, ayant les deux pieds noirs et une longue tache blanche au front s'étendant jusqu'au nez qui est remarquablement busqué.
Ladite récompense sera remise à quiconque ramènera lesdits Chevaux à leur propriétaire, rue Dauphine no. 119, ou donnera des renseignements suffisants pour faire découvrir et arrêter les voleurs, dont un a été vu les offrir en vente dans la journée d'hier.
19 déc—3

CAROSSES—Les soussignés viennent de recevoir quelques carosses convenables pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par
19d H. BEACH & co, 46 & 48 Royale.

ARBRE MORUS MULTICAULIS—4950 mûriers de 3 à 8 pieds à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.
18 déc 134 Magasins.

COURSES DE LA LOUISIANE.

Courses du Club des Jockeys de la N. Orléans.
Réunion d'automne.
Deuxième jour.

La course commencera à 1 heure, jeudi 19 décembre, 1836.

Bourse du Club des Jockeys—$1,900,

Sur cette somme, $300 seront données au second, si plus de deux chevaux courent; et si il n'y a que deux chevaux, le gagnant ne recevra que $800; si il n'y en a qu'un, $700—Courses de deux milles.

1.—John F. Miller entre la jument Curculia, âgée de 4 ans, de Médor par Sumpter—97 livres—Habillement, rouge et vert.

2.—John Gooding entre le cheval bai Altorf, âgé de 4 ans, de Tylde par Virginian—100 livres—rouge et bleu.

3—James S. Garrison entre la jument Lucy, âgée de 4 ans, d'Eclypse par Rockingham—107 livres—Bleu et bleu.

4.—Duncan F. Kenner entre la jument noire Black Knight, âgée de 3 ans, de Sarpedon par Tiger—86 livres—Vert et blanc.

5.—Col. R. H. Long entre sa jument grise Cotton Plant, âgée de 4 ans, de Bertrand par Pacolet—97 livres—Vert et blanc.

6.—J. C. Branch entre la jument de M. Smith Eloise, âgée de 5 ans, de Loxborough par Mary Wasp de Don Quixote—107 livres—Bleu et rouge.

HENRY A. TAYLOE, } Propriétaires
JULIUS C. BRANCK,
19 d THOS. WADSWORTH.

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane, Classe No 47.
25 62 22 33 2 16 9 37 46 49 44 5 57

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
Sera tirée aujourd'hui, à 7 heures, à l'Hôtel de la Bourse.
GROS PRIX—$9,000.
$3,000—$2,500.
78 numéros balottés—13 sortant.
Billets $3 00 seulement, coupons en proportion.
A vendre au bureau du directeur.
D. S. GREGORY & Co.
19 déc 35, rue du Canal N. Orléans.

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 109.
2 42 71 26 10 33 75 31 40 5 21 66
GROS LOT DE 9,000.
☞BILLETS SEULEMENT $2 00.☜
CLASSE No 120.
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.
☞Autorisée par la Législature de l'Etat.☜
Devant être tirée Jeudi 19 Dec. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros—12 sortant.
PROGRAMME

1	Lot de	8,000	8,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,200	1,200
1	"	1,000	1,000
2	"	500	1,000
3	"	400	1,200
4	"	300	1,200
5	"	200	1,000
8	"	150	1,200
8	"	140	1,120
10	"	120	1,200
10	"	100	1,000
27,814			$96,663

Billet entier $2 00 Demi $1 00 Quart 50c
Paquets de 25 billets pour $50 00 garantis devoir tirer au moins $24.
Paquets de 25 demi billets pour $25 00 garantis devoir tirer au moins $12 00.
Paquets de 25 quarts de billets pour $12 50, garantis devoir tirer au moins $6 00.
Pour paquets ou simple billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 19 déc

Tirage des numéros dans la Loterie de l'Union, classe Extra no. 1.
55 12 65 67 19 65 51 58 13 57 68 19

LOTERIE DU COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Classe No 1,
Sera tirée à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, Jeudi, 19 Décembre 1839, à 6 heures p m
J. K. MEAD, directeur.
84 numéros—Ballotés 13 sortant.
PROGRAMME

1	prix de	$12,000	12,000
1	"	4,000	4,000
1	"	2,448	2,448
1	"	2,000	2,000
1	"	1,300	1,300
1	"	1,200	1,200
10	prix de	1,000	10,000
10	"	400	4,000
20	"	200	4,000
10	"	150	1,500
20	"	120	2,400
200	"	80	16,000

35 3/4 prix montant à $151,970
Billets $3—coupons en proportion.
S'adresser au bureau du directeur, encoignure des rues Magasins et Commune et au no. 8 Arcade de Banks. 19d

$20 DE RECOMPENSE
PARTIE marronne de chez le soussigné le 18 du courant, la négresse MARTHE, esclave, de la taille de 5 pieds 6 pouces, âgée de 28 ans, bien faite et ayant une belle taille. Elle a une large cicatrice sur le front, partant du sourcil gauche et s'étendant jusqu'à l'os de la joue droite. Elle parle français et anglais, ayant une mine intelligente et plaisante lorsqu'elle parle Il n'y a pas le moindre doute qu'elle se fait passer pour libre. Elle appartenait autrefois à Manuel St Germain, et récemment elle appartenait à Antoine Vallet. La susdite récompense sera payée à la personne qui la ramènera chez le soussigné ou la logera dans une des prisons de cette ville. Toute personne ou personnes, logeant ou employant la dite esclave seront poursuivies à la rigueur de la loi.
19 dec—3 JAS. STOCKTON, 37, Mandeville

HABILLEMENTS A VENDRE EN GROS.
LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de toute sorte d'habillement pour la saison. Son magasin est dans la rue Conti No 44 près de la rue Chartres; les marchands de la ville et de la campagne sont priés de faire attention, aux prix modérés, auxquels il offre ses effets

Paltot en drap bleu, brun, olive, et vert	$5 50 à $9 50
Surtouts do do do	4 50 à 7 50
Palletots en couverte rouge, verte, bleue, blanche	5 50 à 8 00
Surtouts do do do	4 50 à 7 00
Palletots en drap de pilote, col en velour	13 00 à 18 00
Surtouts do do do	7 50 à 15 00
Paletots en drap fin, col et paremans en velour	16 50 à 22 50
Habits do do do	13 50 à 18 50
Palletots en castorine	13 50 à 18 50
Do drap do	13 00 à 20 00
P. letots de drap superieur de	5 50 à 8 50
Moleskin, et sattinet do	5 0 à 7 50
Manteaux pour dames	
Gilets de drap fin, noir et bleu	7 00 à 10 00
De Kerseys et Flushing do brun, bleu, et olive	2 12 à 2 75
Do Sattinet mixte et bleu	2 75 à 4 50
Pantalons de drap fin, noire et bleu	5 00 à 8 50
Do Cassimire	4 50 à 8 50
Do (Buckskins hard tines)	5 50 à 8 50
Do Sattinet, bleu et brun	2 75 à 4 50
Pantalons, de flushing, kersy, et drap pour nègres	1 25 à 2 25
Vestes de drap bleu et noire, de B. & B. B.	1 50 à 4 50
Do de satin	2 50 à 3 50
Do Velour de soie	2 75 à 5 00
Do do (quilting)	3 25 à 5 00
Do de satinet	2 00 à 2 75
Do de velour de goût	1 12 à 2 25
Châle de goût écossais	2 25 à 3 00
400 doz chemises, devant en toile	15 00 à 20 00
200 do do de couleur	13 50 à 16 50
Do Mousline superieur	12 50 à 15 00
Do Flanelle blanche et rouge	9 50 à 13 00
Chemises à carreaux, et à raies,	7 50 à 10 50
Caleçons de flanelle jaune et rouge	9 00 à 12 50
Do de drills brun	7 00 à 10 00

Aussi—un assortiment d'habillements pour les enfants, aussi une grande quantité de gants de toute sorte, casques de peau et de laine, Châles, et différents autres articles, &c. &c.
18d ARTHUR L. LEVY, 11 Conti.

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés.
2400 caisses vin différents crûs, 20 barriques vin St. Julien, 80 caisses prunes sèches grands pobans et boites, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 30 do fruits assortis do, 24 paniers champagne 1ere qualité; et en magasins reçus par les navires la Créole et le Vaillant. 300 barriques vin rouge differentes qualités, 50 futailles Eau de vie, 1500 paniers anisette, 25 barils vinaigre, 800 caisses vin differentes marques,
19d A. CAPDEVIELLE & Co. 19, Toulouse.

QUINCAILLERIE--S. LOCKE & Co, Nlle-Levée, viennent de recevoir un nouvel assortiment de Quincaillerie, en addition à ce qu'ils avaient déjà; ils sont maintenant prêt à en disposer, à bas prix et à des conditions favorables aux acquéreurs. Les marchands de campagnes et autres sont priés de venir examiner les articles qui leur conviendraient. 19 déc

CIGARES—50 boites de la Havane et 200 ditto américain à vendre par W. C. TOMPKINS & Co. 19 déc 66, Camp.

PLOMB du Missouri—1300 saumons plomb du Missouri à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 19 déc 66, Camp.

JAMBONS—20 barriques jambons à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 18 déc 14 Poydras.

PLATS COTES—30 barriques plats cotes à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 19 déc 14 Poydras.

LARD, mess et prime à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 19 déc 14 Poydras.

LARD—40 barriques plats côtés à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 18 déc 63 Gravier.

CAFE' DE LA HAVANE—294 sacs récolte nouvelle, à vendre par 18d JOS. B. FIELD, 73 Bienville.

TERRERIE—12 paniers de terrerie à vendre par W. C. TOMPKINS & Co, 20 déc 66, Camp.

TRAITES sur New-York et Philadelphie à vendre par ANDREWS & BRRO, 19 déc 50, Camp.

CHAUX—1500 barriques chaux de Thomaston à vendre par G. BEDFORD & BECK, 18 déc 24, Douane.

CAFE de Rio, nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre par WM. PREHN, 19 déc 56, Douane.

SEL des Iles Turques en sacs de deux boisseaux, à vendre par 19d ALEX. PARK, 91 Commune.

TRAITES sur New York à 5 jours de vue et sur Londres à 60 de vue, à vendre par 19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville.

PLANCHES—50,000 pieds de pin blanc, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 19 dec 24, Douane.

POMMES DE TERRE—500 barils à bord de la barque Mary & Jane, à vendre par 18 dec G BEDFORD & BECK, 24, Douane.

HUILE—4000 gallons en barils, en tierçons et en barriques, à vendre par 18 dec G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

CAFE—100 sacs café de Rio, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 19 dec 24, Douane.

HUILE DE BALEINE—700 gallons pressée en hiver à vendre par 19d ISAAC BRIDGE & Co. 134 Magasins

SEL—1800 sacs sel fin de Liverpool à vendre par 19d ALEX PARK, 91 Commune.

FOIN—300 balles foin, à vendre par 19d ALEX PARK, 91 Commune.

TRAITES sur Londres à vendre par 17d S. HEATH & Co. 95 Camp.

INDIENNE d'un nouveau goût à vendre par 19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville.

MOUSSELINE de laine à vendre par 19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville.

CABRIOLETS—A vendre par 19d H. BEACH & co, 46 & 48 Royale.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 19 Décembre 1839.
1re. représentation de
DIANE DE CHIVRI,
Drame nouveau en 5 actes de Frédéric Soulié.
2me. Représentation de
TRONQUETTE LA SOMNAMBULE
ou
LE MAGNETISME.
Folie Vaudeville en 1 acte.
☞Le spectacle commencera à 6 heures et 1/2 précises.

THEATRE ALLEMAND.

CE joli et nouvel établissement sera ouvert dimanche prochain, 22 du courant, pour toute la saison. La première pièce qui sera jouée sera un drame favori de Korner, et se terminera par une pièce de Kotzebue.

Une compagnie nombreuse et un orchestre composé d'artistes bien connus, ont été engagés pour cet établissement—Une nombreuse police maintiendra strictement l'ordre.

Le directeur n'a rien épargné pour rendre son établissement digne du patronage du public allemand et américain, et du public en général; c'est pourquoi il sollicite une part de la bienveillance du public. Il prend sur lui de maintenir la réputation du Théâtre Allemand en général.

L'établissement est dans la rue des Magasins, près de la rue Delord.

Jours des Représentations—Dimanche et Mercredi. Le spectacle commencera à 7 heures précises. 16d

ACADEMIE DE DANSE,

Rue Royale no. 80.

MR. DEVOTI a l'honneur de prévenir ses élèves ainsi que les dames et messieurs de la Nlle-Orléans, qu'il a ouvert son cours.

Il enseigne la danse moderne, toute espèce de pas, de nouvelles figures de contredanse et valse.

Les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance dans cette branche d'éducation sont sûres d'obtenir des succès, fussent-elles douées des moindres dispositions.

Jours des classes: lundi et jeudi de 6½ à 8½ heures du soir.

Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée.

Conditions: chaque mois payable d'avance. 17 déc.

BALLE ST. LOUIS.

AVIS—A une assemblée des souscripteurs des Bals de Société de la Salle St. Louis, qui a eu lieu Dimanche 15 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommés commis-saires:

MM. G. B. Duncan,	"Emile Perillat,"
"Clément Blancq,"	"J. Zacharie,"
Pierre Shannon,	Henri Tête,
Germain Doestel, jnr.	"Buston Laytor,"
"R. T. Armstead,"	Cyr Bienvenu,
N. Duperu,	"Wm. A. Nott,"
"C.C. William,"	Charles Peyroux,
P. Cazenave,	Edwin B. Harris.

Les noms entre guillemets sont ceux des membres du comité d'admission. Messieurs les membres du comité d'admission sont priés de se réunir Dimanche prochain 22 du courant, de midi à une heure pour former la liste des invitations.

Article 1er des règlements—Le premier bal aura Vendredi 3 Janvier 1840. 17 déc—5

BALS DE SOUSCRIPTION.

LE public est respectueusement informé qu'il y aura dans le Théâtre de la rue du Camp, une série de Bals de Société

PARES ET MASQUES.

Le premier Bal sera donné le lundi, le glorieux 23 décembre 1839.

Souscription aux bals de société,			$20 00
Do.	do.	do. parés	30 00
Do	do.	do. masqués	40 00
Pour toute la saison			60 00

☞Les souscripteurs ont droit à trois billets de Dames, pour chaque Bal.

☞La listes de souscription est déposée au bureau de la direction.☜

REGLES.

1o. Les dames ne peuvent pas être admises sans cavaliers.

2o. Un comité de Messieurs sera nommé pour veiller à ce qu'il ne rentre pas de caractère suspect.

3o. Toutes personnes avant d'entrer aux Bals masqués devront leurs masques en présence du comité seulement.

4o. Toutes personnes avant d'entrer au Bal se soumettront à un examen, conformément à une ordonnance défendant de porter des armes dans les salles de Bals.

Une police suffisante sera sur les lieux pour veiller au maintien du bon ordre. 17 déc—3

BALS

THEATRE de la rue du Camp—A louer le Restaurant du susdit établissement pour la saison des bals.

☞A une personne capable, il lui sera loué à bas prix, s'adresser immédiatement à l'office de la direction. 17 dec

SALLE ST. LOUIS.
Bals de Société.

MESSIEURS les souscripteurs aux Bals de Société de la salle St. Louis voudront bien se réunir dimanche prochain, 15 du courant à midi, pour procéder à la nomination des commissaires. 10 déc

BALS
SALLE D'ORLANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des DES BALS PARES ET MASQUES Samedi prochain 28 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.

PRIX d'entrée:—Cavaliers ... $2

☞Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.

29 nov A. MITAUD

A VENDRE—Une grocerie et cabaret bien achalandés, situés rue Bourbon encoignure St. Pierre S'adresser pour les conditions, au propriétaire sur les lieux.

Si d'ici au 26 décembre courant l'établissement n'est pas vendu à l'amiable, il sera procédé à sa vente à l'encan le dit jour, à dix heures A. M.
18 déc—2 f p s 27

ON a besoin dans un comptoir d'un jeune homme de 16 à 18 ans, de bonne conduite, parlant et écrivant correctement l'anglais, ayant une écriture passable, et qui se contentera pour la première année de ce qu'il apprendra des affaires en général S'adresser à la boîte No. 1309 à la poste. 18 déc—3

UNE Dame française, depuis quatre ans dans le pays, désirerait trouver une place comme femme de confiance; elle peut se charger d'élever des enfants et leur montrer les premiers élements de la langue française. Elle connait la langue espagnole et parle un peu l'anglais, elle peut également s'occuper du détail d'un magasin. S'adresser encoignure Royale et Quartier, à coté la pharmacie 18 déc—2

BANQUE DE LA CITE.
Nouvelle Orléans 18 décembre 1839.
CETTE institution sera fermée le 25 du courant le 1er et le 8 de janvier prochain Les billets et notes dûs ces jours là seront payables les jours précédents. Les billets devront être offerts à l'escompte les lundis precedens.
18d R. J. PALFREY, caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE & BOURSE.
Nouvelle Orléans, 18 déc. 1839.
CETTE institution sera fermée le 25 du courant et le 1er et le 8 janvier prochain; les billets dûs ces jours là devront être payée la veille et les offres à l'escompte devront aussi être faits les lundis précédens.
18d R. BRENNAN, caissier

$20 DE RECOMPENSE.
A qui ramènera chez le soussigné, la mulâtresse AZIRE, âgée d'environ 30 ans créole, parlant français, anglais et espagnol. Elle a figure indienne, et est d'une physionomie assez agréable.
Elle s'est absentée depuis la fin d'octobre, et on suppose qu'elle est tenue cachée dans quelque cour, où elle s'occupe de blanchissage.
DIEGO PINTADO,
Rue Ste. Anne entre Bourgogne et Remparts.
18 déc—3

MARCHANDISES SECHES—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a reçu tout récemment de sa manufacture (en Suisse) et qu'il offre à vendre aux termes les plus avantageux, en gros, savoir:
Mouchoirs fond rouge Turquie, à bord imprimée,
do imprimés sans fond teint,
do Imitation Madras;
Ginghams, Pièces de Tissu coton, diverses couleurs pour robes (genre nouveau)
Toutes marchandises ayant droit au drawback
BOURRY D'IVERNOIS,
18 déc—1a 39, rue de Chartres.

MAGASIN DE FAIENCE, PORCELAINE, VERRERIE ET TERAILLE—Reçu de Marseille, du Havre, de Liverpool et de Boston, et à vendre, par les soussignés, no 49, rue Condé et rue Vieille Levée no. 155:
220 jarres assorties de grandeurs,
547 terrines assorties de grandeurs,
215 pots de nuits, le tout en terre de Marseille,
140 caisses verrerie et cristaux assortis,
20 do porcelaine blanche et dorée,
300 paniers faience assortie. Le tout à des prix très modérés; les propriétaires des cafés et restaurants trouveront tout ce dont ils auront besoin en s'adressant aux soussignés. JN. COULON & co,
18d—3 19 Condé et 155 Vieille Levée.

Trouvé samedi soir un petit cheval noir, ayant une selle et une bride neuves. Le propriétaire est requis de le réclamer chez le soussigné, en payant les frais
AUG. STEPHAN,
18d—3 encoig Marigny et Amour.

CHARBON DE CANEL—40 tonneaux de ce charbon en débarquement seront vendus et délivrés à domicile en quantité convenable aux acquéreurs. S'adresser à JAS. GRIMSHAW, 18 déc—3 93 rue du Canal.

A VENDRE—Instruments de physique, une très belle machine électrique sur un nouveau modèle, une du plus petite, Pille galvanique, et quantité d'accessoires, le propriétaire se charge aussi de la réparation de toute espèces d'instruments en physique; pour voir les machines électriques, s'adresser à la pharmacie de Mr. Dufilho rue de Chartres, No. 140. 18 déc

HORLOGES ET MONTRES—Un assortiment général d'horloge et montres en or et en argent à vendre à bas prix pour clore une consignation.
18d—1a 95, rue Camp.

E. FREMAUX LIBRAIRE—Magasin de papiers peints et de fournitures de bureaux, rue de Chartres No. 17, entre St Louis et Toulouse,
Vient de recevoir par le navire Lafayette et autres arrivages de France, un grand choix de papiers peints et un jolie assortiment de livres et objets de fantaisie pour étrennes qu'il offre à vendre en gros et en détail au plus bas prix:

Femmes de Shakespeare 1 beau vol.	gd.	in 8o.	
Fastes de Versailles	id	id	
Keep-sake, Paris-Londres 1	id	id	
Le Crieck, 1 beau vol. dans un étui 1	"	"	
Emotions	"	"	"
Anemone	"	"	"
Simples Contes	"	"	"
Couronne littéraire de Flore	"	"	"
Contes de Robert et mon oncle	"	"	"
Contes bleus	"	"	"
Album des roses	"	"	"
Navigateurs	"	"	"
Langage des fleurs	"	"	"
Auvergne et Provence	"	"	"
Mérite des femmes	"	"	"
Paul et Virginie illustrés	"	"	"

Et un assortiment de livres de ce genre, oeuvres complètes de Chateaubriand, Lord Byron, Reynard Montègue, Lafontaine, Horace, Virgile, Beaumarchais, Mmes de Stael, Sévygné Lantier, éditions grand in-8o, de Paris, reliés avec luxe, Balzac prix du chagrin illustré, évangiles illustrées, imitation de Jésus Christ, éditions de luxe de Paris et de Bruxelles, Dantan musée, Scène, do. de la caricature, L. Delavigne, oeuvres, E. Sue, marine française, J. Lecomte, do. de, Voltaire, Rousseau, Corneille, oeuvres complètes, et tout autres livres pour étrennes; Cartonages et jouets pour enfants, Romans de tous les auteurs anciens et nouveaux. Livres de prières, reliures en velours dos et fermoires en or et argent, et ordinaire, globes celestes et terrestres, cartes géographiques et Atlas, grand assortiment de régistre, papiers pour dessins et école, papiers à lettres et fournitures de bureaux en général, à vendre en gros et en détail. Almanach pour 1840, encres de toute qualités, tous les classiques français, éditions compactes, classiques latins-français, en 180 volumes, édition de Paris.
Papiers peint de 25 ct. à $2 le rouleau,
Bordures imitation de $1 à $50.
" Velouté $3 à 4.
Livres élémentaires de tous genres, cartes pour écoliers et pour dessins, livres de droit, de médecine Espagnols, Italiens, pièces de théâtres, anciennes et nouvelles, fonds de ciels de lits unis et à Rosaces boites de mathématiques, plumes, crayons, couleurs, première qualité, &c.
E. FREMAUX.

JAMBONS de Westphalie à vendre par 19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

QUARTIER GENERAL DE LA LEGION DE LA LOUISIANE

Nouvelle Orléans, 11 Déc. 1839.
Ordre du jour.

LA légion de la Louisiane prendra les armes dimanche, 22 du courant, en tenue d'hiver et se réunira sur la Place d'Armes à 10 heures précises du matin, pour célébrer la mémorable journée du 23 décembre 1814.

La compagnie des voltigeurs capitaine Duvalse rendra sur la place, une heure avant la revue, pour en former la grille et en garder les portes.

Les chefs des corps de toutes armes s'assureront par une rigoureuse inspection de l'état actuel de l'armement et de l'équipement de leur corps respectifs et ordonneront immédiatement les reparations qu'ils jugeront indispensables.

Le colonel commandant compte sur le zèle de Messieurs les officiers pour la stricte exécution de cette dernière disposition du présent ordre et recommande aux sous-officiers et légionnaires d'être ponctuels au rendez-vous.

Mr. le Major d'artillerie est particulièrement invité à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le service effectif de l'arme confié à ses soins.

Messieurs les officiers supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

Le colonel commandant,
C. CUVELLIER,
L'ajutant-Major de la Légion.
C. MASSIEU,
12 déc 1839.

JAEGER ACHTUNG!!!
Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich naechsten Sontag den 22 December, Morgens 8 Uhr, in Voller Uniform mit Tornister und 8 blinden Patronen, auf dem Versamlungs Zimmer einzufinden um zu einer General Revue beyzuwohnen.
N. B. Am naechsten Freitag den 20 December Abends um 6 Uhr ist eine General Versamlung wo sich ein jedes Mitglied einfinden werde.
Auf Befehl des Capitains.
18 déc J. C. WAGNER, Ober-Jaeger.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
LE Bataillon prendra les armes Dimanche prochain, 22 du courant, à 9 heures précises du matin. Equipement complet.—Tenue d'hiver.
Par Ordre AD. SCHREIBER,
18 dec Adjt. Major.

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.
LA Compagnie montera à cheval, Dimanche prochain 22 du courant à huit heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver, lieu ordinaire du rendez-vous. Par ordre du Capitaine.
AD. DUPRE,
18 dec maréchal des logis.

VOLTIGEURS ATTENTION!
La compagnie prendra les armes Dimanche 22 courant, en tenue d'hiver, à sept heures du matin, d'après les ordres généraux Les membres ne manqueront pas de s'y trouver ponctuellement; attendu que c'est tour de garde. La ponctualité est exigée Par ordre du capitaine.
18 déc F. BRELET, serg.-major.

CAVALERIE D'ORLEANS DE 1814 ET 1815.
Attention!!!
CONFORMEMENT aux ordres donné par le colonel Cuvellier, commandant la légion de la Louisiane, la Compagnie montera à cheval Dimanche prochain 22 du courant, à 9 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, équipement et armement complet.
Rendez-vous sur la Place St. Antoine.
Par ordre du capitaine H. Andry.
FLEURY GENERELLY,
17dec Premier Lieutenant.

CAZADORES DE ORLEANS—Atencion!!
La compañia se reunira el domingo 22 del corriente, á las ocho y media en punto de la mañana con armamento complete casaca y pantalon de paño, para celebrar el aniversario del 23 de diciembre del año de 1814; se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, la reunion en el parage acostumbrado.
De orden del capitan.
17 d FCO. A. GARCIA, sargto. 1ro

GARDES D'ORLEANS.—Attention!!!
Vous prendres les armes Dimanche prochain, 22 du courant, à 8 heures précises du matin, pour une revue d'inspection, ordonnée par le Colonel, commandant la Légion, en tenue d'hiver, gants jaunes, sans havre-sac.
Vous êtes commandés d'être ponctuels au rendez vous et de vous rendre au lieu ordinaire du rassemblement, à l'heure ci-dessus.
Par ordre du capitaine.
ANT. DUBUC, sergent major.
P. S.—Les membres condamnés à l'amende pour n'avoir pas été présents à la dernière sortie, sont requis de payer entre les mains du collecteur dans le délai de dix jours, la susdite amende, à défaut de quoi, les réglemens particuliers de la compagnie, seront mis en vigueur. 16 déc

LANCIERS D'ORLEANS.
CONFORMEMENT aux ordres donné par le col. Cuvellier, commandant la légion de la Louisiane La compagnie montera à cheval dimanche prochain 22 du courant à 9 heures précises du matin en grande tenue d'hiver, équipement et armement complet, pour célébrer la mémorable journée du 23 décembre 1814
Le rendez vous sur la place sainte Antoine. Le commandant de la compagnie compte sur le zèle des sous officiers et lanciers et il espère qu'ils seront ponctuels au rendez-vous.
Par ordre du 1er Lieutenant
Commandant la Compagnie.
X. LE COUR DE BILLOT,
16 déc 1839. Maréchal des logis chef

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
La Musica della Compagnia non s'impegnerà in alcun servicio fino della medesima se prima il sig. Gabici non sottoporra il suo contratto col consiglio di amministrazione
Il sig. Tenente della Compagnia obbligherà i due sotto-tenenti a far mettere subito in istato di servizio le armi delle loro suddivisioni rispettive per la grande parata di domenica 22 corrente, ordinata dal comandante della Legione Il sergente Maggiore sarà l'esecutore immediato di ogni ordini in proposito.
Per ordine del Capitano,
13 dec—4 L. MICHEL, Serg. Magg.

COLLEGE ST. CHARLES, GRAND COTEAU.
LES pères de famille sont avertis que l'un des directeurs de ce college, chargé d'accompagner les élèves en vacances, doit rentrer à l'évêché de la N Orleans ou sur la côte jusqu'au 12 du au 13 de janvier. Il repartira alors avec les enfants qu'on voudrait lui confier, afin d'arriver au collége le 16, jour fixé pour la rentrée des classes.
Ceux qui désireraient voir le prospectus de cet établissement, le trouveront en anglais et en français, chez M. Vénua et à l'évêché. 17 d—4

ESCLAVES A LOUER—Une femme qui entend très bien à faire à manger à la manière française et anglaise. Une autre excellente laveuse et repasseuse, aussi très capable pour toute sorte d'ouvrage dans une maison; aussi une autre, très habile à faire le coucher, et excellente femme de chambre—elles sont toutes accoutumées aux ouvrages de maison S'adresser au no. 123, rue Julie. 16 d—3

A LOUER—Un jeune homme de couleur, très intelligent, âgé de 24 ans, très sobre, ayant une bonne main, et très capable pour un magasin. Il est très honnête, industrieux, et actif, conditions $30 par mois S'adresser à la boite A. K. 418 bureau de la poste. 16 d—3

M. P. A. CHAMPOMIER, offre ses services à ses amis et au public en général comme courtier, de sucre mélasse et de toute production en général, il espère que sa longue expérience et sa connaissance des prix du marché satisferont tous ceux qui voudront bien l'employer. S'adresser à l'office No 12, rue Tchoupitoulas, au second étage, où les ordres quelconques, trouveront une prompte attention. 16 déc

CHAUSSURES FRANCAISES
RUE Royale, No. 167, entre St-Pierre et Toulouse.—Le soussigné vient de recevoir de Paris un assortiment de Souliers de satin noirs et blancs, souliers en maroquin noir et en couleur pour femme et fillette, souliers vernis pour femme et fillette, souliers tourré pour femme, et a constamment en magasin un assortiment de chaussure en tout genre.
16 déc—4 ANDRE BILLAUD.

CHALOUPE de navire trouvée—Vers le 11 du présent mois, il a été laissé, à un des débarcadères de ma plantation, à 3 milles de la Nouvelle Orleans l'autre côté de la rivière, une chaloupe peinte en blanc au dedans et en noir au dehors avec une ligne rouge des deux côtés. Je suppose comme elle a été mise avec soin et que personne n'est encore venu la réclamer, que quelques déserteurs l'auront volé pour se sauver. Le propriétaire est prié de se faire connaître, et en payant les frais de l'annonce et autres la dite chaloupe lui sera remise.
Paroisse Jefferson, place Commonolite.
17 d—3 N. N. DESTREHAN.

BOTTES ET BRODEQUINS—10 boites bottes en veau à l'épreuve de l'eau, 20 do grosse bottes 20 caisses de Kip do do 50 caisses souliers pour hommes et enfants de qualité supérieure, récemment reçus par les navires Kentucky et St. Louis, à vendre par 17 d—1m C. DYER, 29 Vieille Levee

A AFFERMER: Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et utile, dans ce moment elle est en culture à 28 arpens, et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. Le lait et le jardinage produisent annuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de sept mille cinq cents piastres. La batture est bonne, et permettrait l'établissement d'une briqueterie ou d'un moulin à planches Les édifices sont neufs: ils ont été construits en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, magasin, cabanes à nègres, deux pigeonniers, remise, forge, et un vaste hangard dans lequel on nourrit considérable d'animaux peut être les besoins d'un habitant. Il y a aussi sur cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.
Les habitans ou jardiniers qui désirent un établissement de ce genre sont invités à visiter cette habitation Ils s'entendront avec le propriétaire pour les conditions la durée du bail. S'adresser en ville à Mr. Chalera, rue Ste. Anne No 120, et sur les lieux à
8 déc—1m P. CAZELAR.

NEGRES A VENDRE.—Un nègre et sa femme; le nègre est âgé de 27 ans, et la femme de 21, tous deux, excellents, domestiques de maison et nègres de champs, exempts des maladies et vices prévus par les lois. Aussi un nègre excellent charpentier, et cuisinier. Pour les conditions, s'adresser à
W. S. BROWN,
14 déc 26 Gravier.

BOEUF—70 barils boeuf prime, à vendre par 19 dec R. GRONING & Co.

DAMEJEANNES—2500 à vendre par 19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

FUSILS—A vendre par 19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CACAO—200 sacs à vendre par 19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

VERMICELLI—50 caisses à vendre par 19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

FRUITS A L'EAU DE VIE—10 caisses, article supérieur à vendre par 18d KIDDER & HEAD, 99 Camp.

CAFE—150 sacs café de la Havane; 300 do de Rio à vendre par 18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

CHANDELLE—500 boites chandelles de New-Bedford, à vendre par 18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins

MAIS—1000 sacs, Mais, à vendre par 19d J U LAVILLEBEUVRE, 17, Magasins.

TOILE A VOILE—500 pièces, à vendre par 18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

HUILE—20 barils huile de tanneurs, à vendre par 18d ROBERT H WHITE, 40 Poydras.

CLOUS—1000 barillets clous, à vendre par 18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

HUILE—5 barriques huile clarifiée, à vendre par 18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras

BALANCES patentées à vendre par 18 déc DAVIS & HOBART, 18 Douane.

POUR GALVESTON, Texas—Paquebot régulier pour Mercredi, 25 Decembre, à 4 heures Le navire à vapeur NEW-YORK, à basse pression, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 25 courant. Ce navire a eu le de grandes améliorations pour la commodité et la sûreté des passagers et n'est point surpassé par aucun autre navire dans les eaux du Sud. Le capitaine est un homme bien connu et bon navigateur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue de la Douane, ou à BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.
N. B. Les jours de départ de ce port seront le 10 et 25 de chaque mois et de Galveston le 17 et 31.
17 déc

POUR GALVESTON Vendredi le 20 du courant. à heures 5 p. m.— Le steamer NEPTUNE, capitaine Pennoyer, partira comme ci-dessus. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou au soussigné.
Le steamer Neptune est un batiment de première classe, acheté exprès pour le commerce du Texas, et commandé par un homme d'expérience.
JAMES REED, 36, Commune.
N. B.—Le Neptune partira comme suit—De la N. Orléans tous les 5 et les 20 de chaque mois; de Galveston, tous les 12 et 27. 16 déc

POUR LOUISVILLE, SMITHLAND MILLS' POINT, RANDOLPH ET MEMPHIS—Le steamer DIANA capitaine Carter partira pour les susdits ports Samedi 21 du courant à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à R. T. LAWRENCE,
19 déc 28 et 29 Nouvelle Levée.

POUR TUSCUMBIA—Le steamer WINCHESTER, capitaine Washington, ayant presque toute sa charge engagée partira pour le susdit port aujourd'hui à 4 heures de l'après midi pour balance du fret et passage s'adresser à
ADAMS HARTWELL & Co.
19 déc 36 Poydras.

POUR YAZOO VICKSBURG, Grand-Gulf, Rodney et Natchez—Le steamer SHYLOCK, capt McQuown, partira pour les ports susdits et tous ceux intermédiaires, Jeudi, le 19 du courant à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier ou à
FORSYTH & LIMERICK,
19 dec 135, Magasins.

POUR ARKANSAS et tous les ports intermédiaires—Le steamer BURLINGTON, capitaine E. P. Mitchell, partira jeudi, le 19 du courant, à 4 heures de l'après midi. Pour la balance du fret et passage, s'adresser à
19 dec BOGERT & HAWTHORN, 63, Grav.

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et tous les ports intermédiaires—Le steamer J'N LINTON, capt P. F. Kimball, partira vendredi prochain 20 du courant, à 4 heures pour les ports susdits. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville ou à
18d BLAIR & SATERFIELD, 91 Magasins

POUR ALEXANDRIE, NACHITOCHES, GRAND ECORE BASTIAN, ET LA RIVIERE ROUGE—Le steamer WASHINGTON, capitaine C. P. Hard, partira pour les ports susdits, et tous ceux intermédiaires, Jeudi le 19 du courant, à 4 heures de l'après midi, pour fret et passage s'adresser à bord au bas de la rue Bienville où à
WILLIAM S. BROWN,
17 déc 68 Camp.

POUR PHILADELPHIE—La goëlette ALCIOPE, capitaine Eldridge, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 50 barils et passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
19 dec 24, Douane.

POUR N. YORK—Le navire SHAKSPEARE, capitaine Connell, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, deux rangs plus bas que le marché aux légumes, ou à
19 dec W. R. FOSDICK & Co, 70, Camp

POUR NEW YORK—Le brick VERENLIN capitaine Blaney, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret et passage s'adresser à
18d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR BALTIMORE—Le brick BORODINA, capt. Merion, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
19 déc 24, Douane.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe GEORGIANA, capt. Parson, ayant presque toute sa cargaison, partira pour le port susdit. Pour fret de 200 balles et passage, s'adresser à KOHN, DARON & co.
19d 28 Bienville.

POUR BOSTON—Le navire A. BRUNETT, cap Robinson, peut prendre encore 200 balles de coton. Il partira pour le susdit port, mercredi 18 courant; pour fret et passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Presse à coton du Mississippi ou à JOHN A MERRITT,
13 déc 53, Camp.

POUR BOSTON—Le brick A. T. TEMOLINE, capt. Clarck, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et passage, s'adresser à ED. BRIDGE, 60, Gravier. 18 dc

POUR CHARLESTON—Le brick GEORGE, capitaine Trowbridge, ayant presque toute sa cargaison engagée partira dans deux ou trois jours. Pour fret de 30 à 40 tonneaux et passage, s'adresser à bord vis-à-vis le No. 11 3me municipalité, ou à
18 déc W. R. FOSDICK & Co. 70, Camp

A VENDRE—La goëlette COLUMBIA appartenant aux Etats Unis, vendue parce qu'elle tire trop d'eau pour naviguer sur les côtes de la Floride—ses voiles sont toutes neuves. Les personnes qui désireraient l'acheter pourront s'adresser au bureau du quartier-maître, no. 19, rue Conti N B.—Si elle n'est pas vendue d'ici au 20 du présent, elle sera mise à l'encan et adjugée au plus haut enchérisseur.
J. CLARK,
17d—3 Quartier-maître A des E U.

POUR BOSTON—Le navire CAROLINE, capitaine Lemist partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 300 balles de coton et passage s'adresser à bord au quai de la rue St Joseph ou à
HENRY A. NORCROSS & Co.
17 déc 68 Camp.

POUR BOSTON—Le brick RUSSIA capitaine McManus, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 déc S & J.P. WHITNEY, 73, Camp.

PASSAGE POUR NORFOLK—Le brick ORIENTAL, capitaine Hitch partira sous peu. Pour passage, s'adresser à
17 déc S. & J.P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR GLASGOW, Ecosse—Passage seulement.—La barque HELEN MAR, capitaine ——, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J.P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire (A. I.) PONTIAC, capitaine Parker ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS.
17 déc 57 Magasins

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. PARTHENON, capitaine Woodbury, partira sous peu de jours. Pour passage s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 30 seconde municipalité, ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS,
17 déc 57 Magasins.

POUR LE HAVRE—Le beau navire de première classe SHEFFIELD, capitaine Potter, partira immédiatement pour cette destination. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à BOUTIN, GALLY & Co,
15 déc No. 79, rue Toulouse.

Ligne de Paquebots entre la Nouvelle-Orleans et Boston—Le navire A. I. FERAX capitaine Healey, ayant son fret engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, trois rues plus bas que le railroad, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 16d

POUR BORDEAUX—Le navire VAILLANT, partira positivement dimanche 22 du courant, pour fret de 100 balles coton et passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Marigny ou à F JORDY,
16 déc 118 Royale.

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick A I UNCAS, capt. Birch, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. W. ZACHARIE & CO,
14 déc 88, rue Douane.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A1 FORBES, capt. King partira sous peu. Pour passage s'adresser à
14d S & J.P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LE LIVERPOOL—Le navire A1 MAJESTIC, capt Mustan, ayant la plus grande partie de son fret engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton et passage s'adresser à
14d S & J.P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR TABASCO—La goëlette HENRY CLAY, capitaine John Patherson, fera voile pour le port susdit, mercredi 18 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
14d W. F. VIGERS & Co, 36 Bienville

POUR MATAMOROS—La goëlette CUMANCHE, ayant une partie de son chargement arreté, partira sous peu de jours Pour passage et balance du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à J. T. LAGUERENNE & Co,
13 dec 57, Tchoupitoulas

POUR LE HAVRE—Le beau navire TIGER, capitaine Baker, ayant la moitié de sa cargaison à bord; partira immédiatement Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à
11 déc S. et J.P. WHITNEY, 73 Camp

POUR COWES ET UN MARCHE—Le navire fin voilier COPERNICUS capitaine Harslope, partira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R GRONING & Co.
10 déc

POUR MATAMOROS—Premier batiment—La goëlette WATCHMAN, capt Murray, partira positivement pour le port ci dessus, samedi, 14 courant. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 déc W. F. VIGERS & Co, 30 Bienville

PAR H. J. DOMINGON.
VENDREDI prochain, 20 du courant, il sera vendu dans son magasin d'encan, rue Toulouse no. 42
200 paires couvertures coton venant de débarquer 18 déc

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu, vendredi prochain 20 du courant, à 10 heures du matin dans son magasin d'encan, rue Toulouse no. 42.
Une caisse contenant 8 doz. chapeaux de soie avarié à bord du navire Salem, capt. Destebecho dans son dernier voyage du Havre, et vendue d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra. 18 déc

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu à la Bourse de la Cité, le samedi 21 du courant, à midi précis.
Une maison bâtie en colombages et couverte en bardeaux de 4 grands appartements, une galerie et cabinet, sise sur un terrain situé rue des Remparts et Dumaine.
La dite maison devra être enlevée 25 jours après l'adjudication.
Conditions à la vente. 18 dec

PAR P. E. TRICOU.
Succession de feu Pierre Norbert Boudousquié.
LE lundi 23 décembre 1839, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 décembre 1839, il sera offert en vente publique à l'encan, à la résidence située sur la rive droite du fleuve à un mille au dessous de la Nouvelle-Orléans, les effets appartenant à la dite succession, consistant en meubles, argenterie, linges, batterie de cuisine, ustensiles, voitures charettes, à boeufs et à chevaux, boeufs, chevaux, vaches laitières et leurs veaux, etc. etc. etc.
Conditions—comptant.
13déc—13, 16, 19 et 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR BEARD & KENDIG
GRANDE VENTE DE LIVRES A L'ENCAN
Papier à lettre et autres qualités livres en blanc
Une grande collection de livres choisis anciens et albums anglais et américains, faisant en tout [illegible] grandes éditions, et comprenant un assortiment de plus de [illegible] volumes, tout récemment reçus des dernières ventes d'automne de New-York et de Philadelphie, qui seront vendus par Beard et Kendig, à l'encan public, au No. 34, rue St. Charles, vis à vis l'hôtel de la Bourse de la rue St. Charles, jeudi, vendredi et samedi, l'après-midi, 19, 20 et 21 décembre.
La vente commencera à 6½ heures du soir 19d

PAR J. B. BLACHE
IL sera vendu vendredi le 20 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
Le nègre nommé CRAIG, âgé de 29 ans, bon domestique et bon sujet, garanti des vices et maladies prévus par la loi
Conditions—3, 6 et 9 mois avec billets endossés portant hypothèque jusqu'à parfait paiement L'acte de vente pardevant E. Barnett, not. public, aux frais de l'acquéreur. 19d

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Rue de Chartres no 107.
Vente sans réserve.
VENDREDI prochain, 20 du courant, à leur magasin d'encan, il sera vendu un assortiment de marchandises de fantaisie et bijouterie, propre pour le jour de l'an.
AUSSI—Une caisse parfumerie assortie, &c, &c bottes, souliers, linge fait, coton écru, mouchoirs de Inde &c.
Et à midi, vins en caisse, cerises, liqueurs, huile savon français, &c. 19d

PAR FERNANDEZ & WHITING
rue de Chartres No 107.
VENDREDI prochain, 20 du courant, à leur magasin d'encan il sera vendu 38 malles parfumerie tout récemment débarquées.
Conditions, comptant. 19 dec

PAR R. B. SYKES.
Vente de Syndics.
IL sera vendu mardi le 28 janvier 1840, à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de district dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, et sous la direction du syndic des créanciers de Daniel McAuly, les esclaves suivans, abandonnés par ledit Daniel McAuly, pour le bénéfice de ses créanciers
JIM, âgé de 22 ans, charretier,
RUBEN, mulâtre, 27 ans do.
CAREY, nègre, 22 do do.
HANNIBAL, nègre, 22 do.
WASHINGTON, nègre, 18 do,
Conditions—comptant. 19d—10, 20, 21, 22, 23.

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la Paroisse et la Ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 de décembre 1839,
Il sera vendu le mardi, 31 du courant, à 10 heures du matin, rue Royale entre les rues St. Louis et Conti.
Le contenu d'un magasin de modes, abandonné à ses créanciers, par Mlle Antoine Melville, consistant en chapeaux, dentelles, soieries, broderies et autres articles de mode.
Conditions, comptant. 19 déc—3. en 10 jrs

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 de décembre 1839, il sera vendu à la Bourse de cette cité, rue St Louis entre les rues Royale et Chartres, le mardi 31 du courant à midi Le bail d'une maison située rue Royale entre les rues Conti et St. Louis, occupée dernièrement par Mlle Antoine Melville, et louée par elle pour deux ans à partir du 1er de novembre dernier à raison de $130 par mois. L'acquéreur donnera bonne et solvable caution pour le payement à la fin de chaque mois du prix auquel le dit bail lui sera adjugé. 19d

PAR R. B. SYKES.
Vente de syndics renvoyée.
IL sera vendu jeudi, 31 du courant, à 10 heures du matin, à l'encoignure de la Levée et la rue Hunter, sur les derrières de la Presse à Coton de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, dans et pour le premier district judiciaire de la Louisiane, et sous la direction du syndic des créanciers de Daniel McAuley, les articles suivants, abandonnés par le dit McAuley, pour le bénéfice de ses créanciers:
9 Chevaux et Mulets; 6 Charrettes et Drays; le contenu d'un café; meubles de maison, &c.
Conditions, comptant. 19 dec

PAR FAUCHIER.
EN vertu d'un ordre de l'honorable juge, Charles Maurian, juge de la paroisse et cité de la N. Orleans, il sera vendu le samedi 18 janvier 1840, à midi à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés ci après décrites résultant de la société qui a existé entre Edouard Raiteau h. d. c, et Rosalie Ferrand sa femme.
1o. Un lot de terre situé au faubourg de l'Annonciation en cette paroisse, désigné par le no 4 dans l'ilet no. quarante six, mesurant trente pieds de face à la rue Constance entre les rues Richard et Felicité sur 35 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des nos un deux et trois, et 15 pieds 2 pouces de large sur, la ligne du fond, ensemble les bâtisses y construites etc.
2o. Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet no 67, et désigné par le no 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, entre les rues Génie et Célestine, sur 120 pieds de profondeur
3o. La moitié indivise d'un ilet, de terre situé à Hancockville, ci-devant habitation [illegible] dans la paroisse de Plaquemine en cet Etat à environ 53 milles de la Nelle Orléans et du même bord du fleuve Mississipi, désigné par le no. 66, sur le plan d'une partie de Hancockville; le dit ilet se trouve situé entre les rues Pennsylvanie, Ohio, Climer et Smith, contenant 12 lots numérotés de 1 à 12.
Conditions—Comptant. 19 d—4 jrs

GRETNA, GRETNA!!
LA ville de Gretna, située en face la ville [illegible], sur l'autre côté du fleuve, sera vendue à l'encan par Beard & Kendig et Hewlett & Camas, jeudi le 25 courant, à midi, à l'Arcade Bank, rue des Magasins, en lots à la convenance des acquéreurs.
Le site de la ville de Gretna est sans contredit, un des plus beaux aux environs de la N. Orléans et est très renommé pour sa salubrité et son climat. Un ferry fait les traversées régulières et le lieu du débarcadère est au centre des affaires.
Aux négocians et artisans, comme aux personnes non-achalandées, cette position est tout à la fois économique et salubre.
Aux jardiniers, bouchers et drayman, cet endroit offre les plus grands avantages Ils peuvent se rendre au marché Ste. Marie en 15 minutes. Ceux qui désirent acheter sont invités à visiter les lieux avant le jour de la vente
Les directeurs du ferry du marché Ste. Marie offrent encore aux acquéreurs un nouvel encouragement, celui de leur donner un billet gratis pour un an, et ils s'engagent à le renouveler pendant quatre ans aux acheteurs qui feront ériger une bâtisse à Gretna dans l'espace d'un an.
Les conditions de la vente sont très libérales, sans intérêts, savoir: un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans en donnant des billets et hypothèque jusqu'au paiement final.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, Esq not. pub. aux frais des acquéreurs. 19d

PAR GUINAULT ET DELASSUS.
IL sera vendu, Jeudi prochain, 19 courant à midi à la Bourse de la Cité rue St Louis:
Un lot de terre situé dans le faubourg Washington, mesurant 32 pieds de face à la rue Piti entre les rues Amour et Craps sur 90 pieds de profondeur Ensemble; Une Maison en bois, neuve, de 25 pieds de face sur 30 pieds de profondeur, se composant de deux chambres, d'une galerie et cabinet, puits latrines, etc, le tout bien entouré.
Conditions: moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 dec

PAR BEARD & KENDIG.
IL sera vendu à l'encan Jeudi le 19 du courant à la Bourse de la cité. un esclave de 22 ans, parlant le français et l'anglais garantie des maladies et vices prévus par la loi—Conditions comptant.
L'acte de vente pardevant J. B. Marks Esq. N P aux frais de l'acquéreur. 18 déc

PAR BEARD & KENDIG.
IL sera vendu Jeudi prochain le 19 du courant à la Bourse de la cite, à midi, une esclave age de 19 ans, négresse de champ, garantie des maladies et vices, prévus par la loi—Conditions la moitie comptant et la balance à 1 an avec billet endossé à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'au payement final. L'acte de vente pardevant J. B. Mark Esq N P. aux frais de l'acquéreur. 18 déc

PAR R. B. SYKES.
Vente de hardes sans réserve.
IL sera vendu jeudi, 19 courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 51 rue des Magasins, en face d'Arcade Banks un envoi de belles hardes confectionnées au dernier goût, consistant en partie des objets suivant:—Habits et surtouts en drap bleu, noir et couleurs assorties; pantalons de satin et casimirs gilets en satin, velour et soie noir, unis et à dessins, manteaux, chemises de toile et mérinos, &c.
Conditions—$200 et audessous, comptant, $200 à $400, 60 jours, audessus de $400 90 jours de credit en donnant des billets à satisfaction. 17 dec

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Vente Renvoyée.
IL sera vendu Jeudi 19 Decembre prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:
Un lot de terre, situé au Faubourg Washington, ayant 29 pieds, 6 pouces de face à la rue des Grands-Hommes, sur 100 pieds de profondeur, entre les rues d'Enghien et du Fort, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites, le tout en parfait état et d'après un plan exposé à la Bourse.
Un autre lot de terre, situé presque vis-à-vis le lot ci dessus décrit, ayant 29 pieds de face à la rue des Grands-Hommes, sur 100 pieds de profondeur, entre les rues d'Enghien et du Fort; ensemble une maison en bois construite à deux étages, se composant de trois appartements, dont deux à feu, un cabinet et une galerie en partie vitrée, une cuisine bâtie de [illegible] appartements, qui peuvent être vues sur les lieux. Le tout en bon état.
Trois lots de terre situés à la Levée, dans l'ilet No. 1, (division de la terre de la Course), désignés par les Nos. 1, 2 et 3, ayant de très grandes dimensions, celles peuvent être connues en se référant au plan maintenant à la Bourse.
Quatre superbes lots de terre situés à Biloxi, ayant chacun un demi arpent de face au Golfe sur 12 arpens et demie de profondeur, le tout d'après un plan maintenant déposé à la Bourse.
Le nègre nommé ANDERSON, âgé d'environ 25 ans, depuis dix ans dans le pays, n'ayant jamais changé de maître, excellent charretier, bon sujet, et parfaitement garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Le mulâtre THOMAS, âgé d'environ 19 ans, excellent sujet, bon domestique de maison et charretier, également garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions: Pour les lots de terre avec les améliorations, un quart comptant, et la balance à 8, 14 et 20 mois.
Pour les lots de terre sans améliorations, un quart comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.
Et pour les esclaves. Un tiers comptant, la balance à 4 et 8 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait payement.
Cette vente devant avoir lieu sans aucune réserve, les personnes qui désirent placer avantageusement leurs fonds sont invitées à examiner les propriétés qui leur est offerte. 16 dec

PAR BEARD & KENDIG.
IL sera vendu Jeudi, 19 du courant, à 10 heures du matin, au magasin d'encan No 58 rue de la Commune.
Un assortiment de Bottes, Souliers, Brodequins, Chapeaux, Casques, Châles Ecossais, Drap à longues aune &c.
Conditions comptant 18 dec

AUX BRIQUETIERS
PAR BEARD & KENDIG.
IL sera vendu à l'encan jeudi, 19 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, les esclaves suivans:
ERIN, âgé de 40 ans, laboureur et briquetier,
LEWIS, do. 28 do. do. do.
EDMUND, do 21, mulâtre domestique et cocher.
PHILLIS, négresse âgée de 40 ans, cuisinière et domestique.
LEWIS, âgé de 4 ans, son fils.
Conditions—comptant.
Ces esclaves sont garantis contre les vices et maladies prévus par la loi.
Les actes de vente pardevant J.B. Marks, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 dec

PAR H. J. DOMINGON.
LE Samedi, 28 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu un fond de magasin de Tailleur, rue Royale entre St. Louis et Conti, no 106 consistant, en draps fin, coutils, merinos, etc.
Aussi: divers meubles.
Conditions à la vente. 18 dec

PLANCHES—75,000 pieds de pin blanc d'un à 4 pouces en débarquement à vendre par
14d G. BEDFORD & BECK.